

L'oral, un nouveau rendez-vous à ne pas rater

Moins parler pour mieux faire parler l'élève

Morgane KERJEAN

Professeure agrégée d'EPS, Nantes, (44),

Consignes, mises en débat, réactions émotionnelles provoquées par la pratique : l'oral est inévitablement présent dans les leçons d'EPS.

Mais à l'heure du « grand oral », est-il l'objet d'une attention particulière ou va-t-il de soi ? La parole ne reste-t-elle pas le plus souvent du côté de l'enseignant ? Et si l'oral prend plus d'importance au lycée, quel(s) impact(s) ou questionnement(s) pour les instituts de formation et la formation continue ?

L'idée consiste ici à penser, anticiper et structurer l'oral dans un déroulé de leçon. Elle s'opérationnalise dans l'enjeu suivant : faire construire l'oral par les élèves, à savoir minorer la parole de l'enseignant et majorer celle des élèves. Finalement, il est possible d'interroger la formation des futurs enseignants d'EPS, car l'oral, comme tout geste professionnel, ne s'improvise pas et devient aussi objet d'enseignement.



Et si l'oral s'écrivait

De l'implicite à l'explicite

L'oral, par nature, est éphémère, contrairement à l'écrit, à la trace écrite, qui, de fait, lui ont souvent été préférés. Une consigne, un énoncé écrit, l'élève peut y retourner, s'y référer, la lire et y revenir. L'oral n'en est pas pour autant à négliger, mais bien à envisager et fait l'objet d'une anticipation et d'une attention particulière sur les différents temps de la leçon afin d'y voir plus clair et de ne pas se contenter d'un déjà-là. Il devient alors objet d'enseignement mais aussi moyen de celui-ci. Quelques éléments d'éclairages sont précisés en différents temps de la leçon : l'entrée dans la leçon ou échauffement, la présentation d'un dispositif ou la passation de consignes, la mise en débat et enfin, le bilan de leçon (Schéma.1).

Schéma 1 : L'oral, objet et moyen d'apprentissage lors des différents temps de la leçon

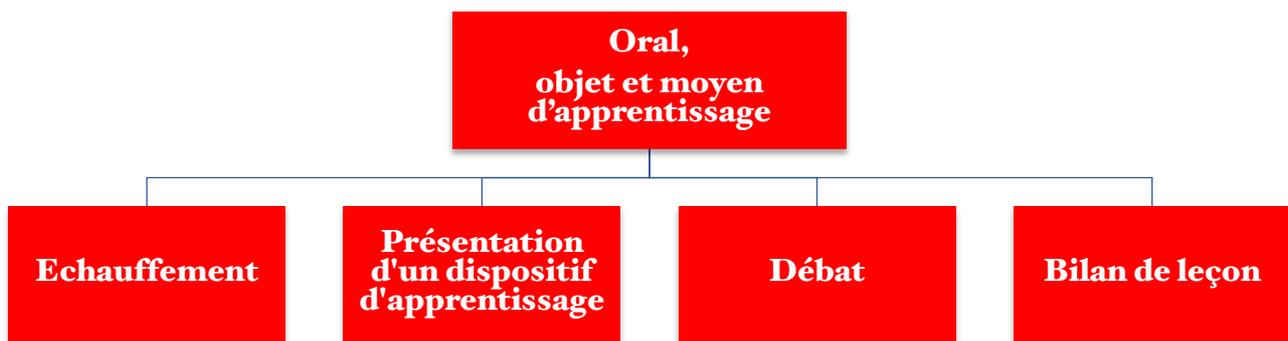


Illustration 1, le temps d'échauffement

La première illustration porte sur le temps de l'échauffement. La présentation précise l'objet d'apprentissage, le dispositif, les éléments de différenciation et les axes de progrès (Tab.1).

Tab 1 : L'oral sur le temps de l'échauffement

Objet d'apprentissage	Produire une intervention orale de cinq à dix minutes (Programmes de Cycle 4)
Dispositif	Prise en charge de l'échauffement par l'élève ou un groupe d'élèves, face à un autre groupe d'élèves
Éléments de différenciation	Groupe affinitaire, petit groupe de pairs, demi-classe, groupe classe, Partie de l'échauffement, échauffement général et/ou spécifique
Axes de progrès	Fond : acquisition d'un vocabulaire spécifique, mise à l'épreuve des critères de réalisation d'un échauffement Forme : niveau de maîtrise de langage, de la communication non verbale

L'oral est objet d'apprentissage, prendre en charge un échauffement devant et pour un groupe implique l'élève dans sa totalité car la production verbale n'est pas dissociée du corps, de la voix. L'apprenant doit oser et cela génère parfois un sentiment d'insécurité. Pour l'aider et le rassurer, ce rôle est prévu à l'avance. L'élève en responsabilité de mener l'échauffement peut ainsi anticiper son discours, ses mises en œuvre, cibler les informations utiles et nécessaires à communiquer à ses camarades.

L'oral est aussi un moyen d'apprentissage. La mise en mot de l'échauffement constitue un temps d'acquisition et de mobilisation d'un vocabulaire spécifique. Les critères de réalisation de l'échauffement, ses différentes parties constitutives, sa progressivité, sont vécus en acte.

Dès lors, l'enseignant s'attache non plus uniquement aux apprentissages liés à l'échauffement mais également à la maîtrise de la langue et de l'oralité. Il accompagne l'élève, favorisant le passage d'un oral spontané, quotidien à un oral structuré, sans ôter la spontanéité de l'action et fournit aux élèves les éléments nécessaires pour connaître et mobiliser un vocabulaire spécifique, adapté, et envisage une progressivité. Par exemple, « étirer les jambes » peut être considéré comme satisfaisant au Cycle 2, et trop imprécis au Cycle 3, durant lequel l'élève fait l'apprentissage en acte des muscles sollicités.

Illustration 2, la présentation d'un dispositif d'apprentissage

L'oral est objet d'apprentissage dans le contexte qui invite l'élève à présenter, en lieu et place de l'enseignant un dispositif d'apprentissage. Par cet exercice, l'élève apprend et s'aperçoit s'il y a des éléments plus ou moins compris ou clairs. L'objet d'apprentissage devient alors moyen d'apprentissage.

Laisser parler l'élève, c'est lui permettre de mémoriser et d'apprendre par la mobilisation des mots, des concepts, des connaissances. Par exemple, lors d'une rotation sur des ateliers, un élève est systématiquement impliqué pour présenter au groupe suivant l'atelier, les consignes, les critères de réussite ou de réalisation. Il est probable, comme pour l'apprentissage par l'observation, que la parole de l'élève au regard de ses pairs et sa reformulation des consignes soient plus efficaces que la communication de l'enseignant.

De même, l'activité de conseil ou de tutorat devient un moyen d'apprentissage, d'expression, de prise de responsabilité et de décision. Par le travail de l'oral, l'élève est plus acteur de son activité d'apprentissage. Dans ce cas, l'enseignant favorise la co-construction pédagogique entre pairs, il accompagne et aide à l'explicitation, donne les moyens de communiquer sur ce qu'il y a à apprendre grâce aux principes d'efficacité ou critères de réalisation par exemple. Il fournit les supports nécessaires aux interactions et aux échanges : écrit, iconographie, mais également vidéo, oral. Cette posture d'accompagnant permet la réalisation de fiches ateliers co-construites. L'interaction permet de gagner en précision sur la description et la prise de recul. De ces échanges naissent des analyses, des argumentaires qui facilitent l'apprentissage, autant que développent les compétences langagières¹.

Illustration 3, le bilan de leçon

Le bilan de la leçon permet de participer de façon constructive à des échanges oraux. L'oral prend ici toute sa place pour accueillir la diversité des points de vue, plus largement des expériences individuelles et collectives : de la spontanéité des émotions et de l'action, à la conscientisation et la réflexion (identifier, nommer, maîtriser ses propres émotions et celles des autres).

L'enseignant accueille la parole de l'élève, anime les échanges, accompagne la pensée et favorise la mutualisation. Il fait de ce bilan de leçon un temps d'appréciation des compétences orales et dessine des perspectives. Par cette activité, l'enseignant crée les conditions du plaisir de participer, de partager. Il suscite le désir d'exprimer son opinion et d'écouter celle des autres, de s'intégrer au groupe².

¹ GUILON (S.), « Développer sa maîtrise de l'oral en construisant ses outils de suivi », e-novEPS n°20, janvier 2021

² CHIRIAC (L.), « L'oral, objet ou moyen d'apprentissage ? », Professional Communication and Translation Studies, 2013

Illustration 4, le débat

La quatrième illustration prend appui sur l'oral, lors de situation débat (Tab.2). Là encore, parce qu'il dépasse la simple expression spontanée, il devient l'objet d'un apprentissage dont l'enseignant est le garant ou le metteur en scène. Les attendus fixés à travers les programmes et le socle commun, sont l'affaire de tous, pas uniquement des enseignants de français ou de langues. L'EPS a toute sa place et joue son rôle au côté des autres disciplines. Le langage du corps, des émotions, de l'art, sont autant de richesses que le cours d'EPS peut aborder et développer³, complémentarément aux compétences langagières plus spécifiques.

Évidemment le travail du spectateur dans le Champ d'Apprentissage 3 favorise ce type de travail, mais pas uniquement. Les occasions de développer l'esprit-critique en EPS sont diverses et variées : co-construction d'un code commun en acrosport, des règles en jeux traditionnels ou sports collectifs, de situations de co-évaluation, de comparaison de stratégies individuelles ou collectives. La liste est longue et non exhaustive.

Pour ce faire, il convient de créer les conditions d'expression de l'orateur et d'écoute des auditeurs, qui dans l'alternance des rôles offrent à tous, la possibilité de s'exprimer et d'apprendre dans un climat respectueux de chacun. L'élève devient un ami-critique selon des règles et modalités co-définies par l'enseignant et le groupe classe. Quelques principes peuvent émerger :

- Répartir la parole si je constate que les élèves qui interviennent sont tout le temps les mêmes ;
- Permettre aux élèves de débattre, d'exposer leurs idées et d'être ouverts à l'altérité de l'autre ;
- Faire prendre conscience de l'impact de la parole : POSER, et aussi PESER ses mots.

Voici quelques illustrations de bonnes pratiques, d'un cadre qui peut contribuer à fixer l'enseignant pendant les temps de débats, moments privilégiés pour instaurer des règles de prise de parole et d'écoute de l'autre, favorables à l'exercice de l'oral.

Pour aller plus loin sur ces cadres éthique, politique et pédagogique, des documents ressources sont disponibles sur Eduscol⁴, afin d'étayer l'intention de formation de l'enseignant, la mise en activité des élèves, autour du débat réglé à l'école élémentaire, du débat au collège et du débat argumenté au lycée.

³ CHEVAILLER (N.) « Construction d'un langage non verbal au service de l'oralité » e-novEPS n°20, janvier 2021

⁴ L'oral au Cycle 3 : enjeux et problématiques, regards d'experts, Eduscol

Tab 2 : L'oral lors du débat

Objet d'apprentissage	Interagir dans un débat de manière constructive et en respectant la parole de l'autre (Programmes de Cycle 4)
Dispositif	Débat, "remue-méninges" Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, etc.
Compétences travaillées	Développer l'argumentation Écouter les autres Convaincre son auditoire
Axes de progrès ou degrés de maîtrise	Respecter la parole, l'avis, l'opinion des autres Oser prendre la parole, exprimer une opinion personnelle, divergente

L'oral s'écrit à plusieurs

Si pour Jean Paul Sartre, « l'enfer, c'est les autres »⁵, l'inverse est vrai aussi : sans les autres, nous ne sommes rien. L'oral n'existe que parce qu'un ou plusieurs destinataires lui sont associés, car sans écoute, il n'y a pas de partage et de fait, pas d'apprentissage. Il est donc éminemment collectif et son parcours de formation l'est aussi.

Tout à chacun admet aisément la nécessité de pratiquer beaucoup l'oral pour le maîtriser. Un entraînement continu pour un perfectionnement s'impose. L'objectif recherché est de penser, structurer, anticiper et faire construire l'oral sur des temps différents de la leçon. Toutefois, si l'apprentissage de l'oral demande du temps il est alors à accorder dans la planification didactique et pédagogique de chaque discipline. Cela suppose un travail collectif, au sein de l'équipe EPS mais plus largement, en équipe pluridisciplinaire dans une dynamique collective, réfléchie, d'équipes pédagogiques.

Deux propositions s'orientent dans ce sens :

- A l'échelle de l'équipe pédagogique EPS : construire l'oral devient un axe du projet pédagogique à décliner en termes d'objectifs, de moyens, de mises en œuvre, de parcours de formation et d'évaluation, selon une méthodologie d'analyse et de projet ;
- A l'échelle de l'équipe enseignante de la classe: co-construire l'oral au sein d'un projet de classe partagé et en fonction du niveau initial, des caractéristiques des élèves au regard de leur maîtrise de la langue, leur aisance dans la prise de parole, ou encore en fonction du climat et entente au sein du groupe classe. Ces éléments s'inscrivent afin d'envisager des axes de transformation transversaux pour oraliser avec succès.

⁵ SARTRE (J-P.), Huit Clos, 1943



De l'enseignant vers l'élève-orateur

De l'enseignant vers l'élève, un processus de dévolution

Et si l'enjeu n'était pas la bascule : minorer la parole de l'enseignant pour majorer la parole de l'élève ? Temps d'enseignement, dispositifs pédagogiques peuvent être dévolus aux élèves. Les bénéfices sont réels pour l'élève comme pour l'enseignant.

Un réel enjeu de formation pour l'élève

« Tu me dis, j'oublie ; tu m'enseignes, je me souviens; tu m'impliques, j'apprends »⁶. Donner et faire construire la parole par les élèves participe à ce processus, permettant de passer de l'élève actif vers l'élève acteur. En acceptant le jeu du remplacement de sa parole par celle de l'élève, l'enseignant lui permet de développer des démarches pour faire, et ce à deux niveaux, celui de l'élève-orateur (précision, concision, structuration, argumentation...) comme celui de l'élève-récepteur (écoute, empathie, acceptation et sens à la parole de l'autre...).

L'apprentissage de l'oral ne se fait pas au détriment du temps d'action moteur, mais bien à son service et celui des compétences transversales : savoir se préparer et s'entraîner, construire durablement sa santé (échauffement, « coaching »...), exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif. Le développement de la motricité reste au cœur des apprentissages dépassant sa juxtaposition avec l'oral, au profit de leur articulation dans et pour l'action physique. « L'acte de parole est aussi un lieu d'invention du savoir »⁷.

Un constat : l'enseignant parle trop !

« Les enseignants utilisent en continu leur voix pendant 20 à 25 % de leur temps de travail », un taux plus important que la majorité des professions » explique la chercheuse et orthophoniste Angélique Remacle⁸. L'enseignant met en danger tout au long de sa carrière, ce qui constitue pourtant son instrument de travail principal : sa voix. La dévolution de certains temps de parole aux élèves, outre les autres bénéfices cités, permettrait d'éviter le surmenage (utilisation supérieure à la capacité de récupération) et le malmenage (forçage) vocaux.

⁶ XUN (K.), traduit du chinois par Homer.H, The merit of the Confucian, Londres, 1927

⁷ WAQUET (F), Parler comme un livre : l'Oralité et le Savoir, 2003, Paris, Albin Michel

⁸ MORSOMME (D.), REMACLE (A.), «La charge vocale », *Rééducation orthophonique* n°254, 06/2013

Un défi pour l'enseignant et une interrogation pour la formation ?

Dévoluer la parole est formateur pour l'élève, mais aussi utile pour l'enseignant. Cela permet cette nécessaire mise à distance, de se dégager du temps pour observer les élèves, intervenir auprès d'eux, de manière personnalisée.

Le premier obstacle à la construction de l'oral par les élèves est sans doute que l'enseignant cède la parole: si l'oral est « l'expression du Moi », le réduire est déjà accepter de faire moins de place au Moi, et davantage aux élèves. En classe souvent les temps de verbalisation sont surtout au service de la parole de l'enseignant. L'expression de l'élève devient validation ou caution de la parole du professeur, alors que l'objectif avoué par l'enseignant est de rendre l'élève acteur de ses apprentissages. Mais la prise de parole de l'élève implique *de facto* le retrait de la parole de l'enseignant : « autoriser les élèves à parler, c'est parfois se contraindre à se taire ». Le vide alors créé fait peur, comme si céder la parole était synonyme de perte de contrôle, préoccupation majeure de l'enseignant débutant.

Construire l'oral de ses élèves, avec ses élèves, suppose effectivement un « lâcher-prise », une relation de confiance dans les ressources de chacun, du groupe classe. Lors de stages de formation, le formateur invite les professeurs à prendre appui sur la posture du sophrologue, guidant mais aucunement sachant : non directive, confiance dans les ressources de chacun, mutualisation des expériences. L'enseignant n'est plus source unique du savoir mais se réfère à la multiplicité des interactions formatrices.

Si écouter les élèves, accepter de leur donner la parole est un geste professionnel, il interroge les institutions de formation, l'accompagnement de la professionnalisation, autant que l'expérimentation personnelle. Entraîner les élèves dans des activités impliquant des moments de découverte et de mutualisation, les placer en situation de recherche pour favoriser les échanges, réfléchir à la manière favorisant l'instauration d'un climat de classe propice à l'apprentissage de l'oral dans les cours, s'apprend, se développe, se perfectionne. Privilégier des choix didactiques et pédagogiques pour favoriser l'oral comme objet et moyen d'apprentissage, c'est, par exemple, choisir des activités coopératives.

⁹ RAMBAUD (P.), « Le silence de l'enseignant », *Les Cahiers pédagogique* n°553, Mai 2019



Conclusion

A l'heure où le développement des compétences orales prend une dimension forte, incarnée par le grand oral notamment, l'EPS ne peut que s'interroger sur ses contributions dans le parcours de formation de l'élève, de l'école élémentaire au lycée, et au-delà, dans la formation de l'étudiant et du professionnel tout au long de sa vie.

Cet article vise humblement à donner de l'épaisseur à ce contenu déjà omniprésent dans les pratiques d'enseignement, mais qui n'est pas toujours clairement identifié et explicite pour les élèves. Il s'agit d'aider à initier des pistes et réflexions et de mises en œuvre pour en faire un réel objet d'apprentissage.

Ce faisant, il ambitionne de repositionner la parole du côté de l'élève par une plus grande place laissée. Il invite à l'inflexion de la pédagogie de l'enseignant, sans la révolutionner, pour simplement re-questionner la mise en activité, les supports et les interactions favorables à l'émergence d'un élève orateur.

Cette approche est mise en perspective au filtre de la formation et de la mise en expérimentation, car si l'oral s'apprend, c'est qu'il s'enseigne.